



MERCREDI 21 FEVRIER 2024 à 18 H 00

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Hôtel communautaire LESNEVEN

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 40

Nombre de conseillers en exercice : 40

Nombre de conseillers présents : 33

Quorum atteint

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 février à 18 heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis dans la salle du conseil de l'hôtel communautaire à Lesneven sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente de la Communauté Lesneven Côte des Légendes le 15 février 2024, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires titulaires :

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves	X		
GUISSENY	CABON	Herveline		X	Raphaël RAPIN
GUISSENY	CONQ	Mickaël		X	
GUISSENY	RAPIN	Raphaël	X		
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERLOUAN	GAC	Marie-Jo		X	Georges GUEZENOC
KERLOUAN	GUÉZÉNOC	Georges	X		
KERNILIS	IMBERDIS	François-Xavier	X		
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra		X	
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	CASTEL	Odette		X	Emmanuelle LE ROUX
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LE FOLGOËT	LE GALL	Michel	X		
LE FOLGOËT	LE ROUX	Emmanuelle	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	BERTHOU	Christine	X		
LESNEVEN	BOUCHARE	Julien	X		
LESNEVEN	CHAPALAIN	Claire	X		
LESNEVEN	CORNIC	Pascal	X		
LESNEVEN	KERMARREC	Nicolas	X		Arrivée : point 4
LESNEVEN	LOAËC	Guy	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie	X		
LESNEVEN	LE BIHAN	Sophie	X		
LESNEVEN	QUINQUIS	Yves	X		
PLOUDANIEL	BOUCKAERT	Isabelle	X		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUDANIEL	MAYOL	Sandrine	X		
PLOUDANIEL	SERVEL	Philippe	X		
PLOUDANIEL	TANNÉ	Michel	X		
PLOUIDER	LAGADEC	Marylène	X		Arrivée : point 3-2
PLOUIDER	MAZÉ	David	X		
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ABGRALL	Sandrine	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ABAUTRET	Pierre		X	
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis		X	Jean-Pierre MADEC
SAINT-MEEN	MADEC	Jean-Pierre	X		
TREGARANTEC	TOUDIC	Yann	X		

Secrétaire de séance : Jean-Pierre MADEC

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Liste des délibérations examinées en séance du 21/02/2024

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	Numéro d'acte	VOTE
Institutions et vie politique		
Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 13 décembre 2023	01	Approuvé à l'unanimité
Communication des décisions prises en bureau communautaire	02	Information réglementaire
Charte d'engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en côte des légendes	16	Approuvé à l'unanimité
Finances		
Attribution fonds de concours – Commune de Guissény	03	Approuvé à l'unanimité
Attribution fonds de concours – Commune de Plounéour-Brignogan-Plages	04	Approuvé à l'unanimité
Compte financier unique (CFU 2023)	05	Approuvé à l'unanimité
Débat d'orientation budgétaire (DOB 2024)	06	Approuvé à l'unanimité
Rapport égalité Femmes/Hommes	07	Approuvé à l'unanimité
Information sur l'état annuel 2023 des indemnités des élus	08	Information réglementaire
Tourisme		
Brest Terres Océanes et Région Bretagne : contrat de développement touristique 2023 - 2025	09	Approuvé à l'unanimité
Eclairage public		
Convention financière avec le SDEF	10	Approuvé à l'unanimité
Eau		
Tarification de l'eau applicable au 01/03/2024	11	Approuvé à l'unanimité
Enfance-jeunesse		
Avenant à la convention activités nautiques	12	Approuvé à l'unanimité
Avenant à la convention financière – Centre socioculturel intercommunal	15	Approuvé à l'unanimité
Cohésion sociale		
Renouvellement de la convention ASP Respecte	13	Approuvé à l'unanimité
Renouvellement de la convention avec la Croix Rouge	14	Approuvé à l'unanimité
Avenant au contrat local de santé avec le Pays de Brest	17	Approuvé à l'unanimité
SPED		
Avenant au contrat de reprise du papier	18	Approuvé à l'unanimité
Nouveau contrat de reprise du plastique	19	Approuvé à l'unanimité
Intercommunalités		
Modification des commissions thématiques de la CLCL	20	Information réglementaire

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont affichées sur le site internet de la CLCL (<https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations>) et sont communicables sur support papier sur demande.

Art. L.2121-25 : Nouvelles dispositions applicables au 1^{er} juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Liste affichée au siège de la CLCL le 26/02/2024 et publiée sur le site internet de la CLCL le 26/02/2023.